

# Les infos

Vendredi 06 août 2010



## COMME ON FAIT SON LIT...

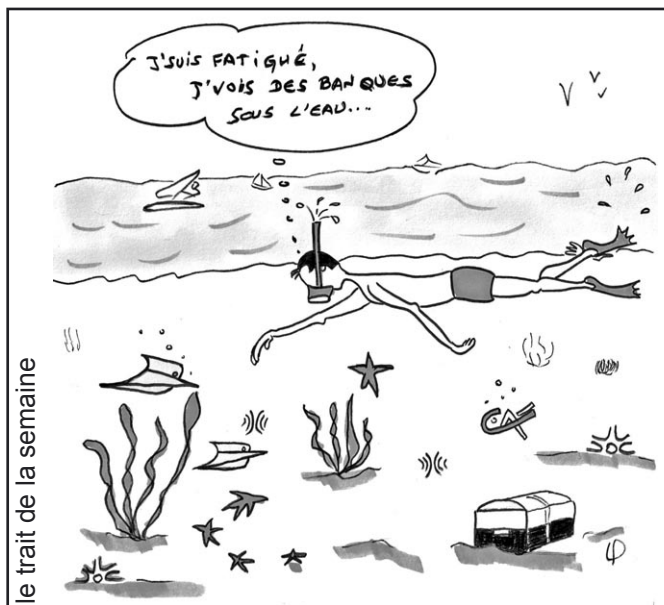
On se souvient du lamentable épisode de la « suspension de séance » auquel s'est essayé le nouveau président de la commission paritaire de branche, Didier Legrand le 8 mars. Après une longue suspension de séance, ce dernier était revenu avec un texte quasiment inchangé sur les métiers repères, texte aussitôt validé par 4 organisations qui manifestaient une demi-heure avant leur mécontentement à l'encontre de l'inanité de la négociation de branche. Après un tel encouragement, rien d'étonnant donc à ce que le nouveau président ose une nouvelle première : la convocation d'une commission paritaire dont l'ordre du jour consiste à fixer les dates de nouvelles réunions ! Malgré tous ses efforts, et la bonne volonté de quelques-uns, l'exercice n'aura pas tenu jusqu'à l'heure du déjeuner, à peine plus d'une heure, de 9h30 à 10h30 ! Comme on fait son lit on se couche, au sens propre, pourrait-on commenter. Il y aura donc en septembre, le 24, une nouvelle réunion de la commission afin de préciser l'ordre du jour et les dates de réunions de groupes de travail, l'un sur la gépèque (GPEC), l'autre sur le harcèlement. En questions diverses, le SNB a fermement dénoncé LCL, qui ouvre « presque systématiquement » des agences avec un seul salarié... Didier Legrand « a pris acte », et il « va regarder ». LCL n'a plus qu'à bien se tenir !

## EN LOUSDÉ

C'est encore en pleine période estivale, propice aux congés et aux augmentations en tout genre, que le gouvernement a préparé un décret changeant le mode de calcul des indemnités journalières. Celles-ci ne seront plus calculées sur la base de 360 jours mais sur celle de 365 jours entraînant une baisse de l'indemnisation de 1,5 à 2%. Après la fiscalisation des indemnités journalières liées aux accidents du travail et maladies professionnelles, ce nouveau dispositif vise à faire pression sur les salariés en réduisant leur pouvoir d'achat pour les dissuader de s'arrêter. L'acharnement visant à culpabiliser les malades devient indécent surtout au moment où la dégradation de la santé au travail devrait amener le patronat et le gouvernement à ouvrir le dialogue et procéder aux changements nécessaires. L'autre objectif est celui de la réduction des dépenses, car cette mesure qui peut apparaître pour certains anodine, permettra une économie de 130 millions d'Euros par an ! Après la soi-disant justice fiscale, le gouvernement nous présente sûrement une mesure de justice sociale ! La CGT a voté contre ce projet de décret qui a été rejeté à l'unanimité du conseil de la CNAMTS du 29 juillet 2010.

## DEMI MARCHÉ ARRIERE

Dans le cadre de la nouvelle certification professionnelle exigée par l'AMF, la SG revient sur sa décision d'étendre la validation des connaissances aux chargés d'accueil et télé conseillers juniors, deux métiers qui ne figuraient pas dans la liste de l'AMF. Comme nous l'indiquions précédemment dans nos infos, BDDF a fait le choix de la validation interne via un examen, et prévoit tout simplement d'interrompre la période d'essai du nouvel embauché en cas d'échec à celui-ci. D'où la colère de la CGT, qui a clairement mis en garde la direction lors du CCE de juillet sur cette « mise en œuvre maison » ... alors que certaines grandes banques ont renoncé à l'examen pour d'autres systèmes. A suivre.



CGT Société Générale - SPB Société Générale  
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68  
cgt.sg@wanadoo.fr  
Internet : [www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/](http://www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/)  
Intranet : Portail SG, Salariés Fran-